



Guillestrois-Queyras
Communauté de communes



Règlement intérieur du **Contrat Local** d'Accompagnement à la **Scolarité** 2020-2021

Table des matières

Présentation du dispositif :	3
Capacités d'accueil :	3
Horaires de fonctionnement :	4
Règlement intérieur du CLAS	4
Modalités d'inscription	5
Dossier d'inscription :	6

Présentation du dispositif :

Le CLAS, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, est un dispositif national, mis en œuvre sur le Guillestrois-Queyras par L'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras (ACSSQ). Il est financé par la CAF et la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras depuis maintenant 3 ans.

Les objectifs du CLAS s'articulent autour de deux axes majeurs :

Première axe : Accompagner les enfants dans leur réussite scolaire en leur permettant d'acquérir des méthodes d'apprentissage, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir. Elargir leur centre d'intérêt et promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales, et économiques du territoire. Valoriser leurs acquis pour renforcer leur autonomie personnelle et l'apprentissage du vivre ensemble.

Ces actions sont centrées sur la pédagogie du détour et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire.

Deuxième axe : Soutenir les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant en facilitant la communication entre l'école et les familles et via l'implication des parents dans certaines séances du CLAS. Proposer un appui dans la compréhension du fonctionnement de l'école et du système scolaire au sens large.

Le présent règlement intérieur a pour objet de préciser le rôle de chacune des parties prenantes au fonctionnement du dispositif. Tout changement dans le fonctionnement pourra entraîner une modification du règlement intérieur.

Capacités d'accueil :

Le CLAS s'adresse aux enfants scolarisés en école élémentaire du CP au CM2. Il a une capacité d'accueil maximum de **12 places par école. Cependant, nous gardons la possibilité de réduire cette capacité d'accueil en fonction du nombre d'encadrant bénévole engagé dans l'animation du CLAS.**

Une période d'essai d'une semaine est proposée afin que se tissent des rapports de confiance entre les parents, les enfants et l'animatrice et que les enfants découvrent les ateliers mis en place.

Horaires de fonctionnement :

Le CLAS fonctionne en période scolaire aux jours et horaires suivants :

- Les lundis de 16h30 à 18h30 à l'école élémentaire d'Eygliers
- Les jeudis de 16h30 à 18h30 à l'école élémentaire de Ceillac.

Les enfants seront pris en charge gratuitement durant ces deux heures.

Chaque séance se déroule en 3 parties :

Première partie : Les séances commencent par un temps de goûter (fourni par l'ACSSQ) et d'échanges avec les enfants.

Deuxième partie : Une partie de la séance est consacrée à la réalisation des projets d'animation. Ces derniers sont réfléchis et construits avec les enseignants en début d'année afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Ces temps sont animés par les accompagnateurs du CLAS ou par des intervenants extérieurs (par exemple : artiste circassien, ludothèque, éducateur à l'environnement du PNRQ, ...).

Troisième partie : L'autre partie des séances est consacré à un temps d'aide méthodologique. Nous nous basons sur les devoirs à effectuer pour apporter une aide méthodologique aux enfants. Le but étant de trouver, avec l'enfant, des méthodes simples et ludiques pour apprendre les leçons, approfondir ou revoir le travail fait en classe. L'accompagnement peut se faire de manière individuelle ou en petit groupe. Nous privilégions l'entraide entre les participants afin de développer les capacités de vie en collectivités de chacun. Nous pouvons également utiliser la pédagogie de « détour » en proposant aux enfants des activités plus ludiques, permettant de développer certaines compétences.

Règlement intérieur du CLAS

Les enfants inscrits au CLAS s'engagent à :

- Être présent à l'ensemble des séances.
- Noter correctement les devoirs dans le cahier de texte.
- Apporter leur matériel pour travailler sérieusement.
- Respecter le matériel prêté.

Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras - Centre social rural intercommunal

Le Grand Laus - 05470 Aiguilles · Tél. : 04 92 46 82 55 - acssq.queyras@queyras.org
www.queyras.org · C.C.P. Marseille 1354 L - SIRET : 38746393800044 - Association loi 1901 n° 33/82

- Écouter les consignes des animateurs.
- Être poli et respectueux envers ceux qui les entourent.
- Ranger la salle à la fin de chaque séance.

Les parents s'engagent à :

- Informer en amont l'animatrice en cas d'absence de l'enfant à une séance. Toute absence devra être **justifiée**.
- Être présent à au moins une séance partagée dans l'année.
- Respecter l'heure prévue pour récupérer leur enfant, soit à 18h30.

Les accompagnateurs s'engagent à :

- Accompagner chaque enfant dans sa scolarité.
- Mettre en place les meilleures conditions possibles afin de le soutenir.
- Chercher des solutions à chaque problème rencontré par les enfants.
- Veiller au bon déroulement du dispositif.
- Rencontrer et échanger avec les enseignants régulièrement et faire le lien avec les parents.

Ce règlement devra être lu et approuvé de tous au moment des inscriptions.

Modalités d'inscription

Nos actions s'exercent dans un cadre laïc, non prosélyte, assurant la mixité des garçons et des filles, et sont ouvertes à tous.

La priorité sera donnée aux enfants orientés par les services sociaux de la commune, le RASED et les enseignants.

L'attribution des places se fait selon les critères suivants :

- La date de préinscription.
- La problématique de l'enfant.

La demande sera annulée si l'enfant ne vient pas pendant plus de 2 semaines, sans motif valable.

Dossier d'inscription :

Les demandes d'admission sont reçues par la coordinatrice du CLAS qui définit avec les parents l'objectif de l'accompagnement, selon les besoins de l'enfant.

Le dossier d'inscription comprend :

- La fiche d'adhésion à l'ACSSQ (12€ par ans et par famille)
- La fiche d'inscription CLAS + le règlement intérieur signé
- Une fiche sanitaire par enfant

L'admission définitive de l'enfant dans le dispositif n'est effective qu'à réception de l'ensemble des pièces.

Amélie GROLEAUD

Coordinatrice et Animatrice du CLAS